

DECISION D'APPEL A CANDIDATURE POUR LE RECRUTEMENT DE Un (1) Technicien de Maintenance

4/1/22

Le Président du Directoire de la Société Nationale de Réalisation et de Gestion des Stades

- Vu la loi n° 17-95 relative aux sociétés anonymes, promulguée par le Dahir n°1.96.124 du 14 Rabii 1417 (30 août 1996) et notamment ses articles 103 et 104 ;
- Vu la loi n° 69-00 relative au contrôle financier de l'Etat sur les entreprises publiques et autres organismes, promulguée par le Dahir n° 1.03.195 du 16 Ramadan 1424 (11 novembre 2003) et notamment son article 8 ;
- Vu la Circulaire du Chef du Gouvernement n° 24/2012 du 06 Hijja 1433 (22/10/2012) relative aux procédures de recrutement dans les Etablissements et Entreprises Publics ;
- Vu le Décret n°2-08-546 du 5 Kaada 1429 (4 novembre 2008) autorisant la création de la société anonyme dénommée « Société Nationale de Réalisation et de Gestion des Stades », par abréviation « SONARGES » ;
- Vu les statuts de la Société Nationale de Réalisation et de Gestion des Stades ;
- Vu les pouvoirs conférés au Président du Directoire de la SONARGES, en vertu de la résolution n°3 du procès-verbal du Conseil de Surveillance du 15 juin 2016 ;
- Vu les nécessités de service.

DECIDE

Article 1 : Objet

Dans le cadre du renforcement de son capital humain, la Société Nationale de Réalisation et de Gestion des Stades (SONARGES) organise un concours pour le recrutement de :

- Un (1) Technicien de Maintenance (H/F)

Article 2 : Conditions d'accès

L'appel à candidature est ouvert aux candidats remplissant les conditions suivantes :

- Nationalité marocaine
- Être âgé de 35 ans maximum
- Avoir un diplôme de Technicien spécialisé (Bac + 2) en Génie électrique, électrotechnique, électromécanique ou maintenance des systèmes électriques. Les diplômes délivrés par les écoles privées ou établissements étrangers doivent être accompagnés par des attestations administratives d'équivalence ;
- Avoir 2 ans d'expérience minimum dans un poste équivalent.
- Disponibilité immédiate de préférence
- Lieu d'affectation : Agadir.

Article 3 : Description du poste

Le Technicien Réseaux et Systèmes aura comme missions :

- I. L'exploitation et la maintenance du lot courant fort HTA/HTB.
- II. L'exploitation et la maintenance du lot fluide.



Article 4 : Constitution du dossier de candidature

Le dossier de candidature est constitué obligatoirement des pièces suivantes :

- Une lettre de motivation signée par le candidat, adressée à Monsieur le Président du Directoire de la SONARGES ;
- Le Curriculum Vitae (CV) indiquant les compétences du candidat, son parcours académique et professionnel ainsi que les postes et fonctions occupés ;
- La Fiche de Candidature à remplir, téléchargeable depuis le site www.emploi-public.ma ;
- Une copie certifiée conforme à l'original des documents justifiant la situation administrative de l'intéressé (Diplômes, attestations de travail...); Les diplômes délivrés par les établissements étrangers doivent être accompagnés par des attestations administratives d'équivalence ;

Seuls les diplômes délivrés par les établissements publics et ceux disposant d'équivalence délivrée par les autorités compétentes seront éligibles.

Article 5 : Modalités de dépôt des candidatures

Le dossier de candidature doit être **scanné en Format PDF** et **envoyé seulement et obligatoirement par voie électronique** : (diplômes, certificats, CV, justificatifs des expériences, CIN...).

Adresse électronique	maintenance2022@sonarges.ma
Date et heure limite	27 octobre à 00H00

Les dossiers de candidature incomplets ou parvenus après le délai susmentionné ne seront pas pris en compte et ne feront pas l'objet de suite.

Article 6 : Déroulement de la sélection

- Le cabinet en charge de la sélection des candidatures sera amené à faire passer un concours écrit aux candidats éligibles aux postes à pourvoir.
- Les meilleurs candidats retenus à l'écrit seront convoqués pour passer un entretien oral.

Article 7 : Commission de sélection et validation des résultats



La validation des résultats sera du ressort d'une commission désignée par Monsieur le Président du Directoire de la Société Nationale de Réalisation et de Gestion des Stades.

Article 8 : Publication des résultats

Les résultats de chaque étape du processus de sélection seront publiés sur les portails :

- www.emploi-publics.ma ;
- www.sonarges.ma
- et par affichage dans les différents sites de la SONARGES.

12 OCT. 2022



Le Président du Directoire
Abdelkader ROBOA

FICHE DE POSTE TECHNICIEN DE MAINTENANCE

DIRECTION TECHNIQUE	
INTITULE DU POSTE :	TECHNICIEN DE MAINTENANCE
INTITULE DU POSTE DU SUPERIEUR HIERARCHIQUE :	RESPONSABLE TECHNIQUE
1. Finalité(s)	
En collaboration avec le responsable technique du stade et la direction technique, le Technicien de Maintenance aura en charge l'exploitation et le maintien en conditions opérationnelles les principaux services des lots courant fort et fluide.	
2. Missions	
<ol style="list-style-type: none"> I. L'exploitation et la maintenance du lot courant fort HTA/HTB. II. L'exploitation et la maintenance du lot fluide. 	
3. Activités principales	
<p>I. L'exploitation et la maintenance du lot courant fort HTA/HTB. Vous intervenez sur la maintenance préventive et curative des équipements du lot courant fort conformément aux normes de sécurité, aux plannings et aux gammes opératoires :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Distribution : cellules HTA, Groupe électrogènes, transformateurs, disjoncteurs, sectionneurs, TGBT, AGBT - Alimentations statiques : chargeurs, onduleurs.... - Eclairage public et spécialisé - Définir les mesures conservatoires appropriées à prendre en cas de dysfonctionnement des installations - Détecter les anomalies de fonctionnement des installations et en informer la hiérarchie. - Gérer les interventions de dépannage et de contrôle. - Identifier les besoins en matière d'achat et les communiquer à la hiérarchie. - Prendre en charge la rédaction des comptes rendus et le reporting à la hiérarchie. - Appliquer les règles d'hygiène et respect des normes de la sécurité. - Assurer l'astreinte. <p>II. L'exploitation et la maintenance du lot fluide Vous intervenez sur la maintenance préventive et curative des équipements du lot fluide conformément aux normes de sécurité, aux plannings et aux gammes opératoires :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Climatisation : les pompes à chaleur, CTA, ventilo-covecteur... - Suppresseurs : arrosage, incendie.... - Définir les mesures conservatoires appropriées à prendre en cas de dysfonctionnement des installations - Détecter les anomalies de fonctionnement des installations et en informer la hiérarchie. - Gérer les interventions de dépannage et de contrôle. - Identifier les besoins en matière d'achat et les communiquer à la hiérarchie. 	

- Prendre en charge la rédaction des comptes-rendus et le reporting à la hiérarchie.
- Appliquer les règles d'hygiène et respect des normes de la sécurité.
- Assurer l'astreinte.

4. Relations internes et externes

Relations internes :

- Direction technique,
- Directions des stades.

Relations externes :

- Prestataires de service, bureaux d'études,
- Autres.

Lieu d'affectation :

- Agadir

5. Profil requis

Candidature externe :

Formation de Référence : Technicien spécialisé (Bac + 2) en Génie électrique, électrotechnique, électromécanique ou maintenance des systèmes électriques. Les diplômes délivrés par les écoles privées ou établissements étrangers doivent être accompagnés par des attestations administratives d'équivalence ;

Expérience : 2 ans minimum d'expérience dans un poste équivalent.

Affectation

Agadir

6. Compétences

Connaissances

- Techniques du domaine des réseaux électriques HTA/HTB (connaissance approfondie)
- Réglementation du domaine des réseaux électriques HTA/HTB (connaissance approfondie)
- Techniques d'installation et de maintenance des équipements du lot fluide (connaissance générale)
- Techniques d'installation et de maintenance des équipements HTA/HTB (connaissance générale)
- Techniques d'optimisation de la conduite des installations HTA/HTAB et fluide (connaissance générale)
- Normes et procédures de sécurité des réseaux électriques HTA/HTB (connaissance approfondie)
- Réglementation sécurité incendie (connaissance générale)

Compétences opérationnelles

- Mettre en œuvre les techniques d'installation et de maintenance des équipements HTA/HTAB et fluide (application).
- Mettre en œuvre des procédures et des règles (maîtrise)
- Établir des diagnostics et résoudre des problèmes (maîtrise)
- Gérer les situations d'urgence (maîtrise)
- Participer à la sécurité des personnes et des locaux (application)
- Optimiser les moyens à mettre en œuvre (application)
- Piloter des prestataires (application)
- Utiliser les outils bureautiques (notion)

